



Bulletin Officiel n°34 du 20.05.2018

Bureau de Ligue

president@lfw-blida.dz
contact@lfw-blida.dz

Séance du 13.05.2018

Etaient Présents :

Mr. FERGANI	Adel Hafid.	Président
Mr. SAMET	Mohamed Amine	
Mr. ZIDANE	Fath Allah.	
Mr. LARICHE	Abdellah.	
Mr. RADJI	Mohamed.	
Mr. KACIMI	Omar.	
Mr. SALHI	Djamel	
Dr. KERBOUCHE	Abdelouahab.	
Mr. SALHI	Rachid	
Mr. ALI KHOUDJA	Belkacem.	
Mr. BELLIL	Abderezak	
Mr. OUMERT	Mourad.	
Mr. EL KINAÏ	Mohamed.	

Absent autorisé :

Mr. BOUSSETER Sofiane

Séance ouverte à 17h00 par Monsieur FERGANI Abdel'Hafid, Président de la LFW Blida qui souhaite la bienvenue aux membres présents, puis donna lecture de l'ordre du jour :

- 1 - COURRIER ARRIVEE.
- 2 - COURRIER DEPART.
- 3 - TRAVAUX DES COMMISSIONS.
- 4 - DIVERS.

COURRIER ARRIVEE

Courrier de la F.A.F :

- A/S des clubs « Champions » et « Rétrogradés ». **Noté.**

Courrier de la L.F.P :

- Néant.

Courrier de la L.F.F :

- Néant.

Courrier de la L.N.F.A :

- Néant.

Courrier L.I.R.F :

- Néant.

Courrier de la L.R.F-BLIDA :

- Liste des arbitres Admis au grade « Régional ». **Noté et transmis à la D.A.W.**

Courrier des L.F.W :

- De la L.F.W-Boumerdès, Invitation aux finales de la coupe Wilaya. **Remerciements.**

Courrier Direction Technique Régionale :

- Néant.

Courrier de la WILAYA – D.J.S :

- Néant.

Courrier Clubs :

- Néant.

Courrier divers :

Bulletin Officiel n°34 du 20.05.2018

- De **La ligue des Sports Universitaires**, A/S du programme des finales de la Coupe universitaire. **Noté et transmis à la D.A.W.**
- Du groupement de la gendarmerie, demandant un trio d'arbitres. **Noté.**

COURRIER DEPART

- Lettre transmise à Mr. **Le Chef De Cabinet la wilaya de Blida**, relative aux rencontres à hauts risques, pour les journées du **11 et 12 Mai 2018**.
- Lettre transmise à Mr. **Le D.J.S de Blida**, relative aux rencontres à hauts risques, pour les journées du **11 et 12 Mai 2018**.
- Lettre transmise à Mr. **Le Secrétaire Général de la F.A.F**, relative aux clubs « **champions** » et « **Rétrogradés** ».

TRAVAUX DES COMMISSIONS

Commission de Discipline	Lu et Approuvé
Direction d'Arbitrage de Wilaya	Lu et Approuvé
Direction d'Organisation des Compétitions	Lu et Approuvé

LE PRESIDENT DE LIGUE
Mr. FERGANI Abdel'Hafid

LE SECRETAIRE GENERAL DE LA LIGUE
Mr. SAMET Mohamed Amine

DIVERS

E-MAIL des CLUBS

Les clubs sont tenus d'utiliser les e-mails mis à leur disposition lors de l'enregistrement des licences, pour toute correspondance adressée à la ligue.

ENVOI DES CORRESPONDANCES A LA LIGUE

Il est porté à la connaissance des clubs que le courrier destiné à la Ligue doit répondre aux normes administratives consacrées soit :

- **Format : 21 x 27 ou 21 x 31,**
- **Dénomination du club (Entête),**
- **Adresse,**
- **Numéros téléphone, fax, et E-mail.**
- **Cachet humide du club,**
- **Qualité et nom du signataire.**

Toute correspondance qui ne sera pas libellée sur papier à entête du club et signée par le Président de CSA, ou le secrétaire général de CSA ne sera pas prise en considération.

Bulletin Officiel n°34 du 20.05.2018

Commission de Discipline

cd-lfwb@lfw-blida.dz

- Etaient présents :

- BELLIL Abderezzak.
- Mr. REZKI Messaoud.
- Mr. KAHOUL Ahmed.

- Absente autorisée :

- Mlle. AHMED EL ARBI Sihem.

- Courrier :

- Néant.

- Audience :

- Néant.

- Traitement des Affaires :

Procès-verbal N° 28« JEUNES » : Séance du Lundi 07.04.2018

FINALE COUPE WILAYA « U - 19 »

Affaire N°204 J : Rencontre W.R.B – A.S.A du 05.05.2018

Nom Et Prénoms	licence	Club	Motif	Sanction
EL BEY Abdelmoumen	1740005	ASA	Comportement Anti Sportif	Avertissement.
GAADA Farid	1760423	WRB	Jeu Dangereux	Avertissement.
CHABNI Mossab	1760176	WRB	Comportement Anti Sportif	Avertissement.
SNI Abdelkader	1740167	WRB	Contestation Décision	01 Match ferme +1.500DA.

Note

La commission de discipline peut corriger en tout temps les fautes de calcul et autres erreurs manifestes.

EXTRAITS DU REGLEMENT DES CHAMPIONNATS DE FOOTBALL AMATEUR - 2016

APPEL

Article 89 : Définition

L'appel est la procédure qui permet à la commission de recours saisie de réformer, confirmer ou aggraver la décision prise en première instance. Sauf dispositions contraires, tout club dispose du droit de saisir la commission de recours pour un réexamen de la décision prise par la commission de discipline en première instance. L'appel comporte deux aspects :

- La forme
- Le fond.

Le fond n'est traité que si la forme est déclarée recevable.

Les décisions de la commission de recours sont définitives. Elles doivent être rendues et notifiées aux parties concernées (ligue – clubs) dans les quarante-huit (48) heures ouvrables qui suivent la date du dépôt du dossier complet.

Bulletin Officiel n°34 du 20.05.2018

Direction Technique d'Arbitrage

dtaw-lfwb@lfw-blida.dz

Séance du 08.05.2018

Etaient Présents :

Mr. BOUSSETER	Sofiane	Directeur Technique.
Mr. KABECHE	Lamine	Gestionnaire Administratif.
Mr. HOULI	Mustapha	Membre.
Mr. ALI KHOUDJA	Belkacem	Membre.
Mr. BENSALAH	Fadhel	Membre.

Séance ouverte à 17h00 par Monsieur Bousseter Sofiane, Président de la séance, qui souhaita la bienvenue aux membres présents, puis donna lecture de l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- COURRIER ARRIVEE.
- DIVERS.

1 - COURRIER ARRIVEE :

- Rapports des commissaires aux matchs :
 - ✓ Mr. Ali Khoudja Belkacem (USOM - MCBA) "U-15".
 - ✓ Mr. HOULI Mustapha (ASA - CRBOD) "U-17".
 - ✓ Mr. KABECHE Lamine (ASA - WRB) "U-19".
- Courier clubs:
 - ✓ Néant.
- Courrier Divers :
 - ✓ Liste des arbitres Admis au grade « Régional ». **Noté.**
 - ✓ De **La ligue des Sports Universitaires**, A/S du programme des finales de la Coupe universitaire. **Noté.**
 - ✓ Du groupement de la gendarmerie, demandant un trio d'arbitres. **Noté.**

4 - DIVERS :

Suite à leur admission à l'examen théorique des arbitres au grade "Régional",

Le Président, et tous les membres de la Commission d'Arbitrage de la LFW-BLIDA

adressent leurs chaleureuses Félicitations aux arbitres :

**Mrs. AROUN Walid - ARKAB Sid Ahmed - ARKAB Seif Eddine -
DERBALA Mohamed Noufel - DJAHMOUNE Mohamed Nail - EL AÏCHI Lyès
- LARBI Walid - RAKIZ Housni - ROUABAH Abderrahmane -
et STOUTAH Mohamed Réda.**

Et leur souhaitent beaucoup d'autres succès

Le Directeur Technique :
S.BOUSSETER

Le Gestionnaire Administratif
L.KABECHE.

Bulletin Officiel n°34 du 20.05.2018

Direction d'Organisation des Compétitions

doc-lfwb@lfw-blida.dz

Séances du 07 et 13.05.2018

- Etaient présents :

- RADJI Mohamed Président.
- BENAOUA Achour Membre.
- AISSA Merouane Membre.

- Ordre du jour :

- COURRIER ARRIVEE.
- HOMOLOGATION.
- TRAITEMENT DES AFFAIRES.

1. - COURRIER ARRIVEE :

✓ Néant.

2. - HOMOLOGATION :

✓ **FINALES DE LA COUPE DE WILAYA - 2018 - « Feu GHRIBI RACHID ».**

Catégorie	RENCONTRE		Résultat	Observations
SENIORS	G.S.Bahli	I.R.E.Bouinen	01-00	//

Catégorie	RENCONTRE		Résultats	Observations
U - 19	W.R.Ben Chaabane	A.S. Ansar	01-00	//

Catégorie	RENCONTRE		Résultats	Observations
U - 17	A.S. Ansar	C.R.B.Oued Djer	03-01	//

Catégorie	RENCONTRE		Résultats	Observations
U - 15	U.S.O.Mouzaïa	M.C.Bou Arfa	01-00	//

Catégorie	RENCONTRE		Résultats	Observations
U - 13	C.S. OPOW Blida	A.C.Mitidja	01-00	//

✓ **Mise à Jour 20^{ème} Journée championnat « Jeunes »**

<u>Groupe « B » « U - 19 »</u>			<u>Groupe « B » « U - 17 »</u>			<u>Groupe « B » « U - 15 »</u>		
JMM	AFF	USKH	JMM	05-00	USKH	JMM	03-01	USKH

✓ **Mise à Jour 22^{ème} Journée championnat « Jeunes »**

<u>Groupe « B » « U - 19 »</u>			<u>Groupe « B » « U - 17 »</u>			<u>Groupe « B » « U - 15 »</u>		
ICB	AFF	MCBOEA	ICB	00-05	MCBOEA	ICB	01-01	MCBOEA

Bulletin Officiel n°34 du 20.05.2018

3. – TRAITEMENT DES AFFAIRES :

AFFAIRE N°74 /J : Rencontre « J.M.Mouzaïa – U.S.Khazrouna » « U-19 »
à Mouzaïa; du 01/05/2018, Mise à Jour 20^{ème} Journée - Gr « B».

- **Après lecture de la feuille de match ;**
- **Après lecture du rapport de l'Arbitre officiel ;**

- **Attendu que les deux équipes ainsi que l'arbitre officiellement désigné étaient au lieu et heure fixés ;**
- **Attendu que l'équipe du « U.S.Khazrouna » s'est présentée avec 06 (Six) joueurs inscrits sur la feuille de match;**
- **Attendu que l'arbitre ne pouvait débiter la rencontre dans de telles conditions, annula la partie ;**

- **Par ces motifs, la Commission décide :**

(Article 49 du Règlement du Championnat de Football des Catégories Jeunes: 2015)

- ✓ **Match perdu par pénalité à l'équipe « U-19 » du « U.S.Khazrouna » pour en attribuer le gain du match à l'équipe « U-19 » du « J.M.Mouzaïa » qui marque trois (03) points et un score de Trois (03) buts à Zéro (00)**
- ✓ **Défalcation d'un (01) Point à l'équipe « U-19 » du « U.S.Khazrouna »;**
- ✓ **Amende de Cinq Mille Dinars (5.000,00 DA) au Club du « U.S.Khazrouna »;**

AFFAIRE N°75 /J : Rencontre « Inter Club Blida – M.C.B.Oued El Alleug » « U-19 »
à ou Arfa ; du 01/05/2018, Mise à Jour 22^{ème} Journée - Gr « B».

- **Après lecture des feuilles de matchs**
- **Après lecture du rapport de l'Arbitre officiel**

- **Attendu que les équipes ainsi que les arbitres officiellement désignés étaient présents au lieu et heure prévus de la rencontre ;**
- **Attendu que les rencontres n'ont pas eu lieu suite à l'absence de l'ambulance;**
- **Attendu qu'après attente du délai réglementaire, l'arbitre après avoir constaté l'absence de l'ambulance, annula les rencontres ;**

- **Par ces motifs, la Commission décide :**

(Article 14 du Règlement du Championnat de Football des Catégories Jeunes: 2015)

- ✓ **Match perdu par pénalité à l'équipe « U-19 » du « Inter C.Blida » pour en attribuer le gain du match à l'équipe « U-19 » « M.C.B.Oued El Alleug » qui marque trois (03) points et un score de Trois (03) buts à Zéro (00);**
- ✓ **Amende de Cinq Mille Dinars (5.000,00 DA) au Club du « Inter C.Blida ».**

LE PRESIDENT

Mr. RADJI MOHAMED

LE SECRETAIRE

Mr. BENAOUA ACHOUR